

COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 16
Nombre de pouvoirs : 3
Publié le 30 septembre 2022

Conseil municipal du 27 septembre 2022

Sous la présidence du maire M. Jean-Claude LASTHAUS

Etaients présents : Mme BAUER Carine, M. BOHR Freddy, Mme DIEMER Estelle, M. Steve DIEMER, Mme ERNE HEINTZ Valentine, M. GASS Charles, Mme GROSJEAN Michelle, Mme JOST Anne, M. LUX Pierre, M. MARTINI Matthieu, Mme MERCK Martine, Mme NIESS Laetitia, M. REYMUND Antoine, Mme ROHFRITSCH Anne-Marie, M. URBAN Jean-Marc, Mme ZEISSLOFF Patricia.

Absents excusés : M. WALTER Willy qui donne pouvoir à Mme ROHFRITSCH Anne-Marie, Mme NIESS Laetitia qui donne pouvoir à M. REYMUND Antoine, M. KRENCKER Julien qui donne pouvoir à Mme DIEMER Estelle

Secrétaire de séance : M. Steve DIEMER

7. Objet : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS TRAVE VERTE ET BLEUE GRAND EST

La commune de Berstett souhaite participer au reboisement de son territoire ainsi qu'à l'enrichissement de ses paysages. A travers plusieurs chantiers répartis dans ses quatre villages, l'objectif sera de végétaliser des espaces, à proximité de l'école, du cours d'eau, etc.. et de favoriser la biodiversité locale. Végétalisation des cimetières et plantations d'arbres et d'arbustes font partie des projets à réaliser sur le ban communal.

Dans cette optique de préservation de l'environnement, le choix des espèces à planter s'est porté principalement sur la classification « végétal local », ainsi que sur des essences typiques de l'Alsace. Un travail de fond a ainsi été réalisé par la Ligue de Protection des Oiseaux Alsace, qui nous aura grandement aidé pour nos projets et leurs modalités de mise en œuvre.

Un certain nombre de chantiers sont prévus à Berstett pour un montant estimé de

110 113,10 € HT – 132 013,18 € TTC :

BERSTETT :

1. Plantation d'arbres et d'arbustes sur le terrain entre l'école et les ateliers municipaux.
2. Plantation d'arbres et d'arbustes sur le terrain à côté de la cour de l'école maternelle.
3. Boisement d'une parcelle communale située au sud des installations sportives et scolaires en bordure de cours d'eau.
4. Remplacement des épicéas morts au nord du complexe sportif, au niveau du terrain de pétanque.
5. Végétalisation du cimetière.

GIMBRETT :

6. Remplacement des ronces le long du ruisseau du Bruchgraben entre Gimbrett et Berstett.
7. Divers travaux près de l'ancienne décharge.

REITWILLER :

8. Divers travaux autour du cimetière.

RUMERSHEIM :

9. Végétalisation du cimetière.

Le conseil municipal après avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le maire à entreprendre la procédure de candidature pour répondre à l'appel à projets de la région et à demander l'attribution de toute subvention et signer tout acte et document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

DIT que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2023.

APPROUVE A L'UNANIMITE

Pour Copie conforme,

Le Maire,

Jean-Claude LASTHAUS



Le secrétaire de séance

Steve DIEMER